Cette lettre de la Sacrée Congrégation est un grand événement. Elle nous montre avec quelle merveilleuse ténacité le Pape poursuit l'union de tous les fidèles et de tous les corps isolés. Elle nous permet aussi d'espérer que ce premier groupement sera la pierre d'attente pour d'autres unions de communautés appartenant à d'autres Ordres et qui, sans rien perdre de ce qui fait leur essence, uniront leurs forces pour le plus grand bien de leur famille religieuse, le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Ces renseignements sont complétés par une nouvelle note de Don Giuseppe et un entrefilet émanant de la rédaction de notre confrère, que la Croix a publiés quelques jours plus tard et que nous reproduisons :

Les renseignements que je vous ai transmis sur l'union générale des Ursulines ont été puisés aux meilleures sources. Toutefois, pour obvier aux contradictions qui pourraient se produire sur un détail secondaire, je veux parler de l'allusion que j'ai faite à la maison de Clermont, je dois ajouter que ce que j'en ai dit répond aux faits envisagés, non seulement en eux-mêmes, mais encore avec leurs conséquences immédiates. Il est vrai que l'initiative prise par cette communauté ne visait formellement qu'à une plus grande uniformité dans l'observance de la règle : mais, quiconque a pu, comme moi, se renseigner exactement sur toutes les origines de cette affaire, sur le grand mouvement qui se produisit il y a une vingtaine d'années, sur l'état d'esprit qui règne absolument dans les communautés de l'Ordre, ne peut mettre en doute que l'initiative prise par la maison de Clermont, si elle eût abouti, eût été, dans la réalité des choses, sinon dans la pensée de ses auteurs, un acheminement immédiat à un groupement considérable ; et celui-ci, à son tour, eût amené, tôt ou tard, l'union générale.

\* \*

A cette note de notre correspondant, nous ajouterons que, dans une lettre privée, la Mère Saint-Jullien, supérieure générale de Rome-Blois-Calvi, se plaint vivement de la mention qui a été faite d'elle, par notre correspondant, comme future supérieure de tout l'Ordre. Elle déclare que rien ne lui semble prêter quelque fondement à l'affirmation de notre correspondant, et que, à la réunion des supérieures qui sera convoquée, selon toute apparence, d'ici quelques mois, elle se mettrait, et de tout cœur, si elle ne devait y être mise par le Droit Canon lui-même, sur un pied d'absolue égali+é avec les autres supérieures faisant partie de l'assemblée.

—Les journaux russes annoncent que Mgr Tarnassi, internonce du Pape à La Haye, va être envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg. Mgr Tarnassi serait chargé de négociations relatives au règlement des affaires pendantes entre le Vatican et le gouvernement russe, au sujet de la situation de l'église catholique en Russie.